SIVOM communauté du Béthunois
Acteur de votre quotidien

n°01

DES SERVICES POUR CHACUN D'ENTRE VOUS.

Mode d'emploi

L'eau,

une ressource qu'il faut protéger et qui a un prix !

Votre facture, mode d'emploi (pour 100m³) :

35% **pour le Sivom de la communauté du Béthunois.** Cette part correspond aux opérations de pompage, de traitement, de contrôle , de stockage de l'eau ainsi que l'entretien des réseaux. > *www.sivom-bethunois.fr*

42% **pour la Communauté d'Agglomération de l'Artois « ARTOIS COMM » (sauf Allouagne).** Cette part correspond à la collecte et le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration. > *www.artoiscomm.fr*

16% **pour l'agence de l'eau** qui est chargée de la préservation de la ressource en eau, du financement d'équipement d'alimentation en eau potable et de la protection du milieu naturel. > *www.eau-artois-picardie.fr*

7% **pour l'Etat** au titre de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée).

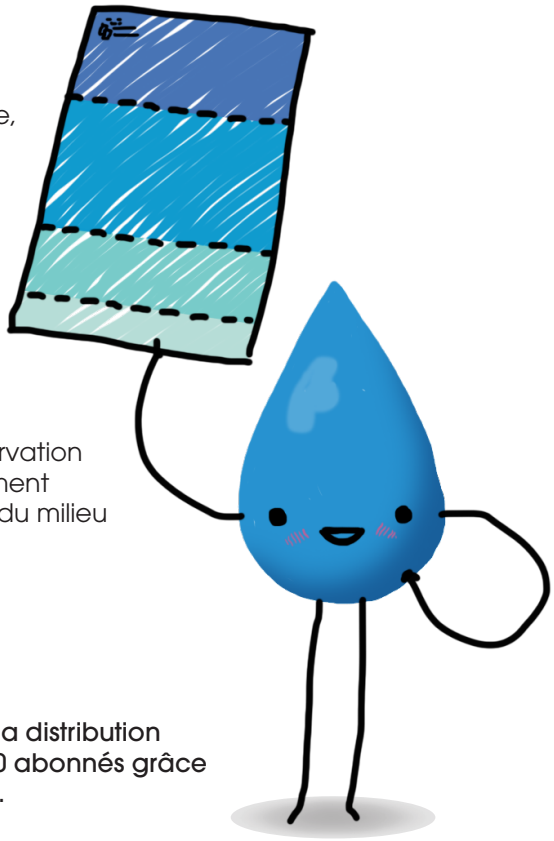

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois gère la production, la distribution et la facturation de l'eau potable pour 16 communes, soit 22 500 abonnés grâce à un service composé de 31 agents techniques et administratifs.

Nouveauté 2015

Vous serez avisé secteur par secteur de la mise en place de la mensualisation de votre facturation.

Les communes sous la gestion du Sivom de la Communauté du Béthunois pour la partie eau potable :
Allouagne, Béthune, Drouvin le Marais, Essars, Fouquereuil, Fouquières les Béthune, Hesdigneul les Béthune, Hinges, Labourse, Lozinghem, Oblinghem, Sailly Labourse, Vaudricourt, Vendin lez Béthune, Verquigneul, Verquin.

Quelques conseils pour maitriser sa consommation et repérer les fuites d'eau.

- Préférez une douche au bain.
- Ne laissez pas couler l'eau en vous lavant les mains ou les dents et pendant la vaisselle.
- Pour le linge et la vaisselle, faites des machines pleines.
- Pensez à couper le robinet d'alimentation générale quand vous vous absentez pour éviter les dégâts occasionnés par une fuite.
- Recyclez l'eau du nettoyage des légumes pour arroser les plantes.
- Collectez l'eau de pluie pour arroser le jardin ou laver la voiture.
- Lavez votre voiture dans une station de lavage (60 litres d'eau consommés contre 200 litres avec un tuyau d'arrosage).

Le saviez-vous ?

Une chasse d'eau fuyante représente environ 12 litres/heure (soit 497 euros par an) et un robinet qui goutte équivaut en moyenne à 5 litres/heure (soit 207 euros par an).

Bon à savoir !

Afin d'éviter les dégâts et les fuites occasionnés par des baisses brutales de température, pensez en hiver à bien protéger votre installation contre le gel.

Comment détecter une fuite d'eau ?

Le soir avant de vous coucher, vérifiez que tous les robinets et machines consommant de l'eau soient à l'arrêt, ensuite notez ce qu'indique votre compteur. Au réveil, avant toute utilisation de l'eau, procédez à une vérification de votre compteur. Si le chiffre constaté le matin est supérieur, vous avez une fuite.

Comment localiser une fuite ?

Tout d'abord, vérifiez l'étanchéité des joints, soudures et tuyaux de vos différentes installations. Vérifiez également le système mécanique de vos appareils (chasse d'eau, lave-linge, lave vaisselle, clapet du cumulus et purge des radiateurs...).
Les fuites les plus difficiles à trouver sont celles situées au niveau des murs ou sur les canalisations enterrées.
Si vous ne parvenez pas à identifier ou à réparer une fuite, il est urgent de faire appel à un professionnel.

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois c'est :

23	445	95 000	33	+ DE 100
COMMUNES UNIES	AGENTS	HABITANTS	COMPÉTENCES À LA CARTE	MÉTIERS DIFFÉRENTS

«Notre premier devoir, informer et agir en toute transparence.» Olivier Gacquerre, Président du SIVOM et les Vices-Présidents.

SIVOM DE LA COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS
660, RUE DE LILLE - CS 20635 - 62412 BÉTHUNE CEDEX
Tél : 03.21.61.55.55 - www.sivom-bethunois.fr

SIVOM communauté du Béthunois
Acteur de votre quotidien